Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 23 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le lundi vingt-trois novembre à 19h30, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Poissant Christian.

Nombre de membres en exercice : 15
Date de convocation du conseil municipal : 16 novembre 2020

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Christian POISSANT, Philippe FREMONT, Marie-Claude LOQUET BENAÏOUN, Gil GUILBERT, Aurélie GERVAIS, Jacqueline HORN, Éric PAUCHET, Olivier LESUEUR, Corinne BUQUET, Romain PLASSART, Magali POMPILI, Adem COLAK, Coraline GALLE, Raphaëlle KRÉBILL

Absents excusés :
Sonia BENAVIDES, procuration donnée à Gil GUILBERT

Secrétaire de séance :
Romain PLASSART

▪ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

▪ AMENAGEMENT LIAISON DOUCE RD94 – TRANCHE CONDITIONNELLE 2

Dans la continuité des 2 tranches d'aménagement de la liaison douce, déjà réalisées, M. Le Maire demande à son conseil municipal de l'autoriser à :

- Demander au maitre d'œuvre de lancer l'appel d'offre des travaux de la tranche conditionnelle 2 dans les meilleurs délais, pour un coût estimatif de 220 737.45 € HT avec une estimation de frais d'honoraires à 12 900 € HT.
- Déposer des demandes de subventions concernant l'exécution de cette tranche conditionnelle 2 aux différents organismes : l'Etat, la Région, le Département et le Fond Européen.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à demander le lancement de de l'appel d'offre et à déposer toute demande de subvention auprès des organismes compétents.

▪ EXTENSION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il a fait appel au cabinet d'architecture Gris Souris de notre Dame de Bondeville pour établir le projet d'extension des ateliers municipaux. Ce dernier nous propose un montant forfaitaire de 2 613 € HT, comprenant le relevé de l'existant, l'esquisse et la réalisation du permis de construire.

Le Conseil municipal accepte à 13 voix pour et 2 abstentions et autorise Monsieur Le Maire a accepté la proposition d'un montant forfaitaire de 2 613 € HT.

▪ CONSTRUCTION D'UN BOULODROME

Marie-Claude LOQUET BENAÏOUN présente aux conseillers municipaux les 3 devis reçus pour la création d'un boulodrome sur l'ancien terrain de tennis.
Après avoir étudié les différentes propositions, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise BERTRAND pour un montant de 3 480 € HT.

▪ DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ADMR

Suite à la demande de subvention de l'ADMR, nous indiquant un nombre de 3 723h de présence pour 11 foyers sur la commune de Montigny, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant de 300€ pour l'année 2020 à l'ADMR.

▪ CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA SOCIETE « ALLO LA GUEPE »

Vu le nombre croissant de nids de frelons asiatiques sur la commune, le Maire propose aux conseillers municipaux la mise en place d'une convention de prestation afin de prendre en charge à hauteur de 50% de la facture, la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 14 voix pour et 1 voix contre, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la société ALLO LA GUÊPE et à en définir les termes.

▪ CONTRAT DE PRESTATION POUR L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DU RESEAU ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

N'ayant pas eu les éléments du contrat à temps, le point sera abordé lors d'un prochain conseil.

▪ DECISIONS MODIFICATIVES

- DM n°3 Free Antenne

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
D 2315-106 : TRAVAUX HAMEAU ESSART	19 700,00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**19 700,00 €**	
D 458101 : Dépense d'investis. sous mandat		19 700,00 €
TOTAL D 4581 : Investissement sous mandat		**19 700,00 €**

- DM n°4 Charge du personnel

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
D 615231 : Voirie	20 000,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**20 000,00 €**	
D 6411 : Personnel titulaire		10 000,00 €
D 6413 : Personnel non titulaire		10 000,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		**20 000,00 €**

Questions diverses :

- Vidéo surveillance : ce projet faisant parti d'une des priorités du programme communal, rendez-vous sera pris prochainement avec M. Benoit PRINCE de la société AMBRE Domotique et Informatique pour réactualisation technique et financière.
- Conseils communaux d'enfants (9-10 ans) et de jeunes (11-18 ans) : un document de travail a été mis en place par la commission associations, culture et jeunesse, il sera de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine commission, pour son établissement définitif et la date de sa future mise en place.
- Food Truck : n'ayant pu trouver un nouveau pizzaiolo pour le lundi, le conseil municipal, en majorité, préconise soit le dimanche soir, soit le mercredi soir, soit le vendredi soir.
- M. Le Maire fait part du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Commune Inter-Caux Vexin et indique que le document complet est à la disposition des conseillers municipaux sur Internet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 20h20.

Le Maire,
Christian POISSANT

MAIRIE DE MONTIGNY (Seine-Maritime)